



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **29 mai 2024 à 19h00** - Date de convocation : **23 mai 2024**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**
Secrétaire de séance : **Monsieur Lionel LOCHON**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. GILLET (pouvoir à M. MAINGUY), GLEIZES (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER), GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), WECKSTEIN (pouvoir à Mme ANDRIEUX)

DELIBERATION N° 25/2024 – « AIRE DE LOISIRS MULTIMODALE » AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR DÉFINITION DES IMPLANTATIONS

M. le Maire évoque un nouveau projet à prendre en compte au niveau de l'étude de l'implantation des activités de l'Aire de loisirs comme l'accueil possible d'un restaurant.

Suite aux relevés topographiques effectués et afin de poursuivre l'avancement du dossier, M. le Maire propose de faire appel à un bureau d'études pour définir les implantations prévues pour les différentes activités retenues : aire de camping-car, hébergements légers de loisirs, écolodges pour randonneurs, etc.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY

